

FÉVRIER 2021 | N°2

# LES INFOS *de l'interco*

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES GORGES DE L'ARDÈCHE

BALAZUC  
BESSAS  
CHAUZON  
GROSPIERRES  
LABASTIDE-DE-VIRAC  
LABEAUME  
LAGORCE  
LANAS  
ORGNAC-L'AVEN  
PRADONS  
ROCHECOLOMBE  
RUOMS  
SAINT-ALBAN-AURIOLLES  
SAINT-REMÈZE  
SALAVAS  
SAMPZON  
SAINT-AURICE-D'ARDÈCHE  
VAGNAS  
VALLON PONT D'ARC  
VOGÜÉ

GORGES DE  
L'ARDÈCHE  
L'INTERCO

*La fibre*  
ÇA AVANCE ! P.7

*Déchets*  
OÙ VONT MES EMBALLAGES ? P.8

*Vers un territoire*  
À ÉNERGIE POSITIVE P.10



Photo de couverture : © Pierre Antoine Plucquet.

## SOMMAIRE

Actualités 3



Retour en images 4 | 5



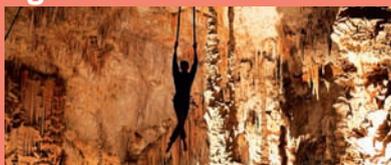
Décryptages 6 | 9



Territoire 10 | 11



Agenda 12



**Directeur de publication :** Luc Pichon

**Rédaction :** Sarah Burleraux, service communication

**Crédits photos :** Sarah Burleraux, Vincent Roux – Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, sauf mention contraire

**Création, mise en page :** Irène Chauvel

**Impression :** Graphot

Imprimé à 7 200 exemplaires

# L'ÉDITO

La crise de la COVID a fortement touché l'activité économique et sociale de notre territoire. Les saisonniers ont peu travaillé et de nombreuses petites entreprises, notamment dans la restauration, sont fragilisées. Dans le même temps, cette crise a fait évoluer les relations humaines et le comportement des consommateurs, ce qui génère beaucoup d'incertitudes pour l'avenir. Il est donc urgent d'adapter notre territoire aux nouvelles formes de tourisme, de capter les salariés ou les entreprises souhaitant se former, échanger et travailler ponctuellement ou définitivement sur notre communauté de communes. La crise de la COVID a accéléré le développement du télétravail mais aussi le besoin de cohésion sociale et de rencontres pour les salariés des entreprises. Or, un terri-



toire comme les Gorges de l'Ardèche paraît des plus adaptés à l'évolution de cette nouvelle économie. Attirer des salariés et des entreprises constitue donc un enjeu vital pour notre territoire. C'est pour cela que les élus communautaires s'engagent pour soutenir le développement d'équipements nouveaux comme des salles de séminaires, des espaces de bureaux ou de coworking, d'un accès à la fibre sur tout le territoire, ou encore de moyens de transports facilement accessibles. Ainsi, malgré les incertitudes sanitaires de l'année qui vient, je reste persuadé que cette année sera celle du renouveau économique et social, et vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2021.

**Le président, LUC PICHON.**

Bulletin d'information édité par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

215 route vieille du Pont d'Arc

07150 Vallon Pont d'Arc

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 13 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;  
vendredi de 8 h 30 à 13 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Tél. : 04 75 37 61 13

info@cc-gorgesardeche.fr | www.cc-gorgesardeche.fr

# ACTUALITÉS



## Les Gorges de l'Ardèche, TERRE D'OLYMPISME ?



La communauté de communes est labellisée « Terre de jeux 2024 » : le futur stade VTT Cross Country de Salavas est lieu de préparation officiel pour les Jeux olympiques et paralympiques ! Les athlètes pourront venir s'y entraîner dans les meilleures conditions en bénéficiant des infrastructures voisines de la Base départementale et du CREPS.

Le stade VTT sera réalisé dans le courant de l'année et comprendra un parcours pour les sportifs de haut-niveau ainsi qu'un parcours « loisirs », accessible aux enfants.

Le montant des travaux est estimé à 163 300 € financés par la Région, l'État et l'Agence nationale du sport. 32 660 € restent à la charge de la communauté de communes.



© Vélo club du pays vallonnais.



## Recherche bénévoles POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

**Vous habitez à proximité de Lagorce, Ruoms, Saint-Remèze, Vallon Pont d'Arc et Vogüé et vous avez du temps libre ?** Nous recherchons des personnes disponibles de 16h30 à 18h30, un ou plusieurs après-midis par semaine pour participer aux activités d'accompagne-

ment à la scolarité des enfants du primaire, dans le cadre de l'accueil de loisirs du soir. Les bénévoles interviendront en renfort et sous la responsabilité de l'équipe professionnelle permanente. Un engagement sur l'année est souhaité.

 Renseignements auprès du service enfance jeunesse  
Tél. 04 75 37 36 15 ou [alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr](mailto:alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr)



## Économie PETITES VILLES DE DEMAIN

La communauté de communes vient d'être lauréate du dispositif national « petites villes de demain », qui vise à dynamiser les villes de moins de 20 000 habitants situées hors des grands centres urbains.



L'interco sera accompagnée financièrement pendant 6 ans autour de deux programmes de valorisation des centre-bourgs de Ruoms et Vallon Pont d'Arc. Objectifs : améliorer l'offre et la qualité des logements afin d'accueillir plus d'habitants ; favoriser le développement des commerces et des services en redonnant vie à des lieux aujourd'hui vacants.

# RETOUR EN IMAGES



## *Ça roule* POUR LE VÉLO

Bravo aux 1130 personnes qui ont répondu courant novembre à l'enquête sur l'usage du vélo en sud Ardèche ! Une participation importante qui contribue à mieux connaître les déplacements des habitants et les freins à l'utilisation du vélo.



Résultats de l'enquête :  
[cc-gorgesardeche.fr](http://cc-gorgesardeche.fr)



## *Ciné7* DANS LES STARTING-BLOCKS

Ciné7, c'est le nom du nouveau cinéma intercommunal qui ouvrira à Ruoms en juin 2021. Le gros œuvre terminé, place maintenant aux aménagements intérieurs.

# RETOUR EN IMAGES



*Youpi, c'est mercredi !*

Anaïs, Jim, Loris et Angéline ont hâte d'être mercredi : « on fait plein d'activités en extérieur, on découvre des nouveaux sports comme le tchoukball et on se fait des nouveaux copains ! » Trois accueils de loisirs possibles : Saint-Maurice-d'Ardèche, Ruoms et Vallon Pont d'Arc.

 Infos et inscriptions : tél. 04 75 37 36 15 ou [alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr](mailto:alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr)



## *Artistes en herbe* AU CHÂTEAU DE VOGÜÉ

Depuis 2005, des dizaines de classes ardéchoises réalisent chaque année une œuvre autour d'un artiste exposé au château et font l'objet d'une exposition pour l'ouverture de la saison. Plus de 60 classes ont participé en mars 2020 (photo). Crise sanitaire oblige, 32 classes garniront l'exposition 2021, à découvrir du 25 février au 7 mars.

 En savoir + :  
[chateaudevogue.net](http://chateaudevogue.net)



## PLUI C'EST PARTI

Depuis le transfert de la compétence urbanisme en 2017, la communauté de communes a la responsabilité des plans locaux d'urbanisme (PLU) communaux. En octobre 2020, la communauté de communes a officiellement engagé l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi).

L'élaboration du PLUi prendra plusieurs années. Il couvrira le territoire des 20 communes membres et se substituera à terme aux documents d'urbanisme communaux existants. « Le PLUi est un outil réglementaire, qui définit les règles d'utilisation des sols. Mais c'est avant tout un document stratégique qui traduit l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire sur les 10 à 15 prochaines années » explique Nicolas Clément, vice-président en charge de l'urbanisme, de l'habitat et des actions foncières. « Le PLUi intègre de



© Pont d'Arc-Ardèche.

nombreux enjeux de développement, qu'il est nécessaire d'appréhender à une échelle supra communale : activités économiques, touristiques et agricoles, services, déplacements, habitat, etc. Il doit en même temps préserver la biodiversité, les espaces naturels et la qualité de nos paysages. En outre, le PLUi exprimera la solidarité entre les communes et la mutualisation des moyens et des compétences. Son élaboration neces-

site une collaboration étroite entre l'Interco et les communes membres. »

Un registre est à disposition des habitants pendant toute la durée de l'élaboration du PLUi pour recueillir les propositions sur les différentes thématiques. Des phases de concertation seront également proposées.

 **Le registre est disponible dès aujourd'hui dans toutes les mairies et à la communauté de communes.**



## Ifreemis L'EXPERTISE DES MONDES SOUTERRAINS

Fondée en 2018, l'association Ifreemis a pour vocation d'améliorer la connaissance et la protection sur les milieux souterrains et les environnements karstiques au niveau national et international, en favorisant les

échanges entre les différentes disciplines scientifiques. La communauté de communes en est membre depuis sa création.

L'association envisage de créer un lieu d'accueil pour les activités de for-

mation et de recherche à proximité directe des terrains d'études scientifiques. « Le territoire des Gorges de l'Ardèche est particulièrement propice pour accueillir cet espace, car il concentre de nombreux atouts : diversité géologique et biologique, sites archéologiques remarquables, espaces de valorisation et de médiation scientifique, structures d'accueil et d'hébergement, etc. » explique Claude Benahmed, vice-président en charge du développement économique et du tourisme. En outre, le territoire a l'expérience des acteurs locaux et la notoriété des sites labellisés « Grand Site de France » et « patrimoine mondial de l'Unesco ».

 **ifreemis.com**



© Sébastien Gayet.

# DÉCRYPTAGES



## Des communes en travaux

Les travaux d'installation de la fibre sont en cours à Sampzon, Saint-Alban-Auriolles et la partie Sud de Ruoms. Une petite partie des communes de Lagorce et Gropierres est également concernée. Le déploiement suit le réseau téléphonique, par groupe de 2 000 foyers environ, c'est la raison pour laquelle tous les habitants d'une même commune ne sont pas forcément raccordés en même temps. Trois entreprises réalisent les travaux : Inéo Infracom, Inéo Rhône-Alpes Auvergne, et Rampa Énergies. Pour réduire les coûts et les délais, environ 90 % de la fibre déployée emprunte des infras-



tructures existantes (poteaux aériens ou fourreaux enterrés). Les travaux durent 6 à 9 mois. Ensuite, Ardèche Drôme Numérique fait appel aux opérateurs : c'est la phase de commercia-

lisation. Les premières offres « fibre » pourront être souscrites au cours de l'année 2021 !

## Des communes en phase d'étude

Parallèlement, des études de déploiement sont en cours à Salavas, sur la partie sud-ouest de Vallon-Pont-d'Arc ainsi qu'à Vagnas, Bessas, Labastide-de-Virac et Orgnac-l'Aven. Ces études de terrain durent 1 an environ et permettent de relever l'adressage des habitations et de vérifier les infrastructures existantes (aériennes ou souterraines) afin de modéliser les travaux qui seront réalisés. Les techniciens des entreprises Axione ou Bouygues Énergies & Services peuvent être amenés à contacter les habitants, prendre des photos et relever les noms sur les boîtes aux lettres. Ils ne réalisent pas de démarchage à domicile ou de demande de paiement pour le raccordement de votre foyer à la fibre optique : restez vigilants !

La communauté de communes investit plus de 4 millions d'euros pour le développement de la fibre sur son territoire.

**À quand la fibre chez moi ? Pour savoir si votre habitation est actuellement concernée par les phases d'études ou de travaux, rendez-vous sur [ardechedrome numerique.fr/eligibilite](http://ardechedrome numerique.fr/eligibilite)**

## LES ÉTAPES CLÉS

**Avant de pouvoir souscrire à une offre fibre auprès d'un opérateur, plusieurs étapes devront être franchies.**



- ✓ Vérification des adresses de chaque logement.
- ✓ Repérage des réseaux aériens et souterrains existants (téléphoniques et électriques).
- ✓ Tracés définitifs du futur réseau fibre.

*Durée prévisionnelle : 9 à 12 mois*



- ✓ Installation des locaux techniques et des armoires de rue.
- ✓ Déploiement de la fibre : en aérien (sur des poteaux existants) ou en souterrain (dans des fourreaux existants ou dans de nouvelles tranchées).

*Durée prévisionnelle : 6 à 9 mois*



- ✓ Commercialisation du réseau auprès des opérateurs.
- ✓ Activation de leurs offres.

*Durée : 3 mois*



- ✓ Souscription d'une offre auprès d'un des opérateurs présents.
- ✓ Installation de la fibre dans votre logement (pose d'une prise terminale optique).



# DÉCRYPTAGES



© Crédit Plancher Environnement.

## Déchets

### OÙ VONT MES EMBALLAGES ?

*Premier territoire d'Ardèche à en bénéficier, les nouvelles consignes de tri permettant de mettre tous nos emballages dans les conteneurs jaunes sont en vigueur depuis deux ans dans les Gorges de l'Ardèche. Objectif : mieux recycler et limiter les quantités de déchets qui partent en site d'enfouissement. Mais que deviennent ces emballages ?*



#### LE VERRE ET LE CARTON, CHAMPIONS DU RECYCLAGE LOCAL



La totalité du verre collecté est traité à l'usine Ipaq de Lavedieu, où le

verre est broyé pour devenir du calcin. Il est ensuite expédié à l'usine O-I de Labégude pour fabriquer des bouteilles colorées.

Le carton dit « ondulé » peut être recyclé en totalité, pour produire de nouveaux emballages. La commu-

nauté de communes des Gorges de l'Ardèche a donc fait le choix de collecter séparément le carton sur l'ensemble de ses points de collecte. Une très grande partie est donc expédiée à l'usine Saica, située à Laveyron dans la Drôme.

#### LE MÉTAL, LE PAPIER ET LES PLASTIQUES « DURS », BONS ÉLÈVES



En 2019, les tonnages collectés dans les conteneurs jaunes ont augmenté de 25 à 30 % (source Sictoba) par rapport à 2018. L'ensemble de ces emballages est expédié à l'usine Paprec de Nîmes (Gard). Sur des tapis roulants équipés de lecteurs optiques, les matières sont

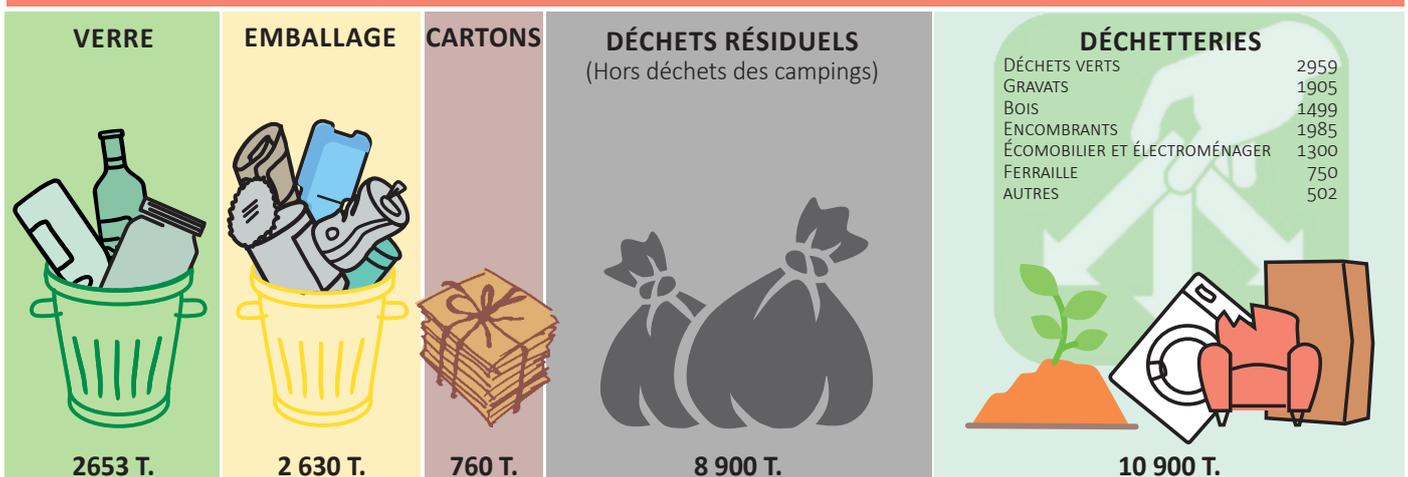
séparées puis compressées pour alimenter les différentes filières industrielles. Voici quelques exemples :

– les revues et journaux papier alimentent Norske Skog, la dernière usine de fabrication de papier en France, située à Épinal dans les Vosges ;



### COLLECTE DES DÉCHETS TERRITOIRE SICTOBA 2019

Environ la moitié provient du territoire de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.



# DÉCRYPTAGES



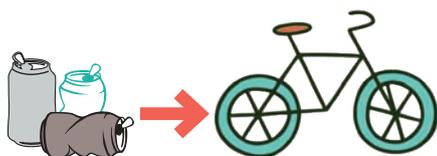
## POURQUOI FAUT-IL RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI ?

30 % des déchets déposés dans les conteneurs jaunes sont des erreurs de tri. Ces déchets, destinés normalement au conteneur gris, aux colonnes à verre ou à la déchetterie, coûtent cher à la collectivité et donc au contribuable. Par exemple, un sac poubelle mis dans le conteneur gris revient à environ 150 € la tonne pour le traiter en site d'enfouissement (hors coût de collecte). « *Le même sac poubelle déposé dans le conteneur jaune coûte 3 fois plus cher, car il est transporté à Nîmes, où il est déclassé puis envoyé dans une usine de valorisation énergétique* », explique Patrick Meycelle, maire de Saint-Remèze et vice-président du Sictoba.



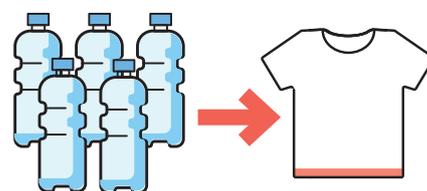
Où jeter mes déchets ? [consignedettri.fr](http://consignedettri.fr)

– les boîtes de conserves et autres cannettes en aluminium sont facilement réutilisées. **660 canettes en aluminium** permettent de fabriquer un vélo !



– les bouteilles en plastique transparentes, comme les bouteilles d'eau, sont reconditionnées en bouteilles ou en fibre textile : c'est le célèbre polyester. Il faut au minimum 5 bouteilles pour fabriquer 1 T-shirt !

– les bouteilles en plastique opaque (type bouteille de lait) deviennent



de nouveaux objets : par exemple un arrosoir ou des gaines utilisées dans le bâtiment.

## OÙ VONT NOS DÉCHETS NON TRIÉS ?

Depuis septembre 2020, plus aucun déchet n'est acheminé sur le site d'enfouissement de Grospièrres/Beaulieu. « *Ouvert en 1976, l'exploitation du dernier casier de ce site est arrivée à son terme. C'est donc une page importante qui se tourne* », explique Jean-Claude Delon, vice-président en charge des ordures ménagères. « *Une usine de traitement des ordures ménagères est en cours de construction à Lavilledieu. Elle permettra de valoriser 40 % de nos déchets ultimes afin de minimiser leur enfouissement* ». En attendant son ouverture, le contenu de nos sacs poubelle est acheminé au centre d'enfouissement de Donzère (26).

## LES PLASTIQUES FIN : DES MARGES DE PROGRESSION



Le recyclage des autres emballages en plastique est perfectible. Il existe diverses familles de polymères et les recycler n'est pas toujours rentable économiquement. Avec les nouvelles consignes de tri, 50 % des emballages plastiques provenant de notre territoire sont recyclés, contre

25 % en moyenne en France. Les 50 % restant servent à la valorisation énergétique. La taxe éco-emballage payée par les industriels permet de développer des emballages plus recyclables, mais pour la planète, le mieux est encore de limiter au quotidien la consommation d'emballages plastiques.



# TERRITOIRE



## *Vers un territoire* **À ÉNERGIE POSITIVE**

Les communautés de communes des Gorges de l'Ardèche, du Pays des Vans en Cévennes et du Pays de Beaume Drobie s'engagent ensemble en vue d'une labellisation « territoire à énergie positive ». Avec une consommation estimée aujourd'hui à 60 % d'énergies fossiles et 15 % d'énergies renouvelables, notre territoire s'attelle à mettre sur pied un programme d'action ambitieux en faveur des économies d'énergies et du développement d'énergies renouvelables produites localement. Objectif à l'horizon 2050 : ne pas consommer plus d'énergie que celle que le territoire sera en capacité de produire.



L'écriture du programme d'actions est menée par l'Institut Négawatt de Valence. Son coût (30 000 €) est pris en charge à 50% par l'Ademe, le reste

est réparti entre les trois intercos. Rendez-vous fin 2021 pour déposer officiellement notre candidature.



## *Tourisme* **C'EST DANS LES CARTONS**

Deux intercos pour un seul office du tourisme : la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche prépare, avec son homologue du Rhône

aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA) une destination touristique unifiée autour des emblématiques Gorges de l'Ardèche, et donc la création d'un

seul office du tourisme au 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'occasion de renforcer l'image «nature et patrimoine» et la visibilité de la destination.



© Sébastien Gayet – Pays de l'Ardèche



## De nouvelles recrues DANS LES CRÈCHES

Il y a du nouveau au sein du personnel de direction des crèches intercommunales. Anaïs Di Serio, infirmière, dirige la crèche des Galopins à Vallon Pont d'Arc depuis novembre 2020. Chloé Bacconnier, infirmière également, a intégré les Colibris à Vogüé début janvier. Enfin, une infirmière ou une éducatrice jeunes enfants est attendue en

ce début d'année à la micro-crèche des Elfes à Orgnac-l'Aven. Bienvenue à elles !

**Demander une place en crèche ou connaître les autres modes de garde sur le territoire ? contactez le Relais des assistants maternels Tél. 06 74 82 61 14 ou ramfri mousses@cc-gorgesardeche.fr**



## Voirie TRAVAUX À SAINT-REMÈZE

En décembre, un mur de soutènement de la route d'accès au hameau de Pastroux (Saint-Remèze) a été réalisé. Le talus qui surélève la route en rive gauche du pont enjambant le ruisseau du Bruchet, constitué essentiellement de pierres sèches, s'éboulait partiellement du fait des infiltrations d'eau de ruissellement. Un mur en blocs rocheux liés au béton d'une hauteur moyenne de 2,30 mètres a donc été réalisé pour stabiliser le talus. Des apports de remblais par les riverains ont permis de limiter le coût des travaux et le transport de matériaux. Montant des travaux : 27 539,06 € TTC



## Famille +

La communauté de communes a obtenu le label national « famille + », afin que le territoire soit identifié comme destination touristique proposant des prestations et services de qualité destinés à une clientèle familiale : accueil, activités, hébergements, restauration, tarification, etc. Il s'agit d'une des trois premières intercommunalités de France à bénéficier de ce label, délivré habituellement à l'échelle communale. Déjà 70 professionnels du territoire sont engagés dans la démarche.



[pontdarc-ardeche.fr](http://pontdarc-ardeche.fr)



© L. Landri.

# AGENDA

## EXPO BIJOUX, CAILLOUX, PAPOUS

### DES PRÉHISTORIENS EN NOUVELLE-GUINÉE

Cité de la préhistoire, Orgnac-l'Aven.  
Entrée libre. [orgnac.com](http://orgnac.com)

**DU JAU**  
**15 15**  
FÉV | NOV  
21 | 22



© P. et A.-M. Pétreguin.

ÉVÉNEMENTS SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## **DU JAU** **17 21** MARS

### BIENNALE DES MÉTIERS D'ART

de 10 h à 18 h au château  
de Vogüé (report de l'automne 2020).  
**30 exposants**, gratuit.  
Organisé par les associations Trajec-  
toires et Vivante Ardèche.



© Janaína Milheiro, mobile en plumes.

Et aussi :

### THÉÂTRE : FEYDEAU CÔTÉ... COURT

DIMANCHE 21 FÉVRIER à 17h

### EXPO DES ÉCOLIERS DU 25 FÉVRIER AU 7 MARS

(voir p.5)

### CONCERT THE MEMORY BOX

DIMANCHE 14 MARS à 17h

[chateaudevogue.net](http://chateaudevogue.net)



### LABEAUME EN MUSIQUES

Quartiers de saison. Concert  
*Les Leçons de Ténèbres de  
Couperin* par l'ensemble Les  
Nouveaux Caractères.  
Samedi 20 mars à 17 h, église  
de Lanas.

Billetterie : [labeaume-festival.org](http://labeaume-festival.org)

**S A M**  
**20**  
MARS

## *Sur terre* KID RAID ET RAID NATURE DU PONT D'ARC

La 22<sup>e</sup> édition du **Raid Nature** propo-  
sera un seul parcours autour de Vallon  
Pont d'Arc, avec trois départs différés.  
La **version Kid (10-16 ans)** se tiendra  
autour de Labastide-de-Virac.

**DU JAU**  
**03 04**  
AVRIL



© Matthieu Dupont.

Infos et inscriptions :  
[raid-nature-vallon.fr](http://raid-nature-vallon.fr)

## *Sur l'eau* DESCENTES EN CANOÉ ET PADDLE

**DU JAU**  
**03 04**  
AVRIL



© Sébastien Gayet - Pont d'Arc-Ardèche.

**Samedi 3 avril** : mini-descente en  
canoé et initiation au paddle.

**Dimanche 4 avril** : Sup'Race en paddle  
et rallye des Gorges en Canoé.

Infos et inscriptions :  
[vallonpleinair.fr](http://vallonpleinair.fr)

## KARST 727

Spectacle par les artistes  
acrobates **Lez Arts Cordés**, au sein  
même de l'Aven d'Orgnac.

Tarifs 15 €/10 € - de 12 ans

**DU JAU**  
**15 18**  
AVRIL



© L. Leandri.

Uniquement en pré-vente sur :  
[helloasso.com/associations/  
lez-arts-cordes](http://helloasso.com/associations/lez-arts-cordes)

## FESTIVAL THÉÂTRE EN COUR(S)

**DU JAU**  
**15 17**  
AVRIL



© Laureline Fusade.

et aussi :

## FESTIVAL CHAHUT BAHUT VENDREDI 7 MAI

au collège Henri Ageron de Vallon  
Pont d'Arc

Programmation sur :  
[theatreencours.org](http://theatreencours.org)